



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 27 décembre 2007

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal.

Présent : M. Carpriau, président-échevin, M. Van Langenhove, bourgmestre, M. Mertens, M. Vander Voorde, échevins, Mme Van der Straeten, M. Belgrado, M. Verhasselt, Mme Govaere-Laurent, M. Noltinx, M. Stevaert, Mme Van Cauwenberghe, M. Van Mulders, M. Coomans de Brachène, M. De Visscher, Mme Sarels, M. Galluccio, M. Vansteenkiste, Mme Colier, Mme Moreau, M. Verbist et M. De Lille, conseillers-communaux et Mme J. Luykx, secrétaire

S'excusent : M. Andries et Mlle Briclet

SEANCE PUBLIQUE

1. Prise en connaissance de l'approbation de la modification budgétaire 1 et 2 année 2007
Le conseil prend unanimement connaissance de la décision d'approbation du 7 novembre 2007.
2. Contribution et dédommagement d'assainissement communal.
Approuvé à l'unanimité.
3. Impôt sur la délivrance d'une attestation de conformité.
Approuvé avec 14 voix pour et 7 abstentions (M. Mertens, M. Galluccio, M. De Lille, M. Verbist, Mme Sarels, Mme Colier et M. Verhasselt)
4. ASBL Wemmel-Sport
 - A. Compte année 2006
Approuvé avec 15 voix pour et 6 abstentions (M. Mertens, M. Galluccio, M. De Lille, M. Verbist et Mme Sarels et Mme Colier)
 - B. Budget 2008
Approuvé à l'unanimité.
5. ASBL Pro-Humanitate : budget 2008.
Le budget est approuvé à l'unanimité.
6. A) Désignation d'un fonctionnaire provincial pour l'imposition d'amendes administratives.
Approuvé avec 15 voix pour et 6 abstentions (M. Mertens, M. Galluccio, M. De Lille, M. Verbist, Mme Sarels et Mme Colier)
B) Accord pour la désignation d'un fonctionnaire provincial pour l'imposition d'amendes administratives concernant le montant de la compensation et le mode de paiement.
Approuvé avec 15 voix pour et 6 abstentions (M. Mertens, M. Galluccio, M. De Lille, M. Verbist, Mme Sarels et Mme Colier)
7. Adaptation du règlement de la bibliothèque.
Approuvé à l'unanimité.
8. Plan de gestion de la bibliothèque.

Approuvé avec 12 voix pour, 6 contre (M. Mertens, M. Galluccio, M. De Lille, M. Verbist, Mme Sarels et Mme Colier) et 3 abstentions (M. Carpriau, M. Noltinx et Mme Govaere-Laurent)

9. Règlement communal concernant les jetons de présence et l'indemnité kilométrique allouée aux membres des conseils consultatifs.
Approuvé à l'unanimité.
10. Achat immeuble Rue Vander Zijpen 26 : prix d'achat 260.000 euro :
Approuvé à l'unanimité.
11. Vente de l'immeuble Chaussée Romaine 748 : prix de vente : 310.000 euro :
Approuvé à l'unanimité.
12. Approbation définitive du déplacement partiel du sentier n° 51 : aucune réclamation n'a été introduite. Approuvé à l'unanimité
13. Signature de la convention INL.
Ce point est enlevé provisoirement de l'ordre du jour
14. Adaptation du règlement de rétribution - sacs poubelles.
Approuvé avec 13 voix pour, 7 contre (M. Mertens, M. Galluccio, M. De Lille, M. Verbist, Mme Sarels, Mme Colier et Mme Govaere-Laurent) et 1 abstention (M. Noltinx)
15. Approbation convention de collaboration avec la SA Aquafin concernant le dossier d'assainissement du Reekbeek – réaménagement des rues G. Gezelle et Rodenbach
Approuvé à l'unanimité.
16. Approbation devis particulier et estimation pour la désignation d'un bureau d'étude en vue du dédoublement des égouts de la Rue G. Gezelle et la Rue Rodenbach.
Approuvé à l'unanimité.
17. Approbation dossier-Amelvonnesbeek phase 2 : quote-part communal.
Approuvé à l'unanimité.
18. Dossier : embellissement de l'infrastructure du cimetière : approbation du devis particulier, plans et estimation.
Approuvé à l'unanimité.
M. Noltinx a introduit une motion concernant l'accessibilité du cimetière communal, pour des personnes à mobilité réduite.
Le conseil approuve à l'unanimité la proposition de mettre deux chaises roulantes à la disposition du public et de réaménager les sentiers.
19. Modification du règlement de roulage complémentaire
 - Chaussée de Merchtem (entre l'église et Rassel) instauration d'un sens unique de circulation aux cyclistes en direction de Bruxelles
 - Bandes rugueuses

SEANCE A HUIS CLOS

20. Mise à la retraite d'office pour cause de maladie d'un membre du personnel.
Approuvé à l'unanimité.
21. Personnel de l'académie de musique communale.
Approuvé à l'unanimité.

POINTS AJOUTES A L'ORDRE DU JOUR PAR DES CONSEILLERS COMMUNAUX

1. Madame Sarels : Rue du Presbytère : situation dégradée

Le président du conseil est d'avis que cette problématique doit être examinée par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Monsieur Verhasselt fait remarquer que la situation de tous les trottoirs à Wemmel doit être examinée. Ce point est approuvé à l'unanimité.

2. Monsieur Van Steenkiste :

A. Approbation du plan de gestion sportif 2008 – 2013 :

Madame Van der Straeten demande que les associations ne soient pas mentionnées nominativement. Ce point est mis au vote. Résultat du vote : 10 voix pour (M. Vander Voorde, M. Verhasselt, M. De Visscher, M. Van Steenkiste, M. Stevaert, M. Van Mulders, M. Van Langenhove, M. Belgrado, Mme Van der Straeten et Mme Moreau) et 11 voix contre (M. Mertens, M. Galluccio, M. De Lille, M. Verbist, Mme Sarels, Mme Colier, M. Carpriau, M. Noltinx, M. Coomans de Brachène, Mme Govaere-Laurent et Mme Van Cauwenbergh). Ce point n'est donc pas approuvé.

B. Reconnaissance conseil sportif :

Ce point n'est pas traité.

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel – tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 26 janvier 2008.

Wemmel, le 3 janvier 2008

Par ordonnance :

Le secrétaire

(s) Mme J. Luykx

le président

(s) B. Carpriau